



**SEANCE DU 22 JUIN 2020**

FB/LN/MH/CJ n° 2020/21

Objet de la délibération :

**AFFECTATION  
DEFINITIVE DES  
RESULTATS 2019 -  
PRAIRIALES**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : **29**

Présents : 28

Pouvoir : 01

Votants : 29

Date de la convocation :  
16 juin 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juin à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BELHOMME François.

**Etaient présents :**

BELHOMME François, BONVIN Béatrice, GAY Jacques, THÉRON-CAPLAIN Armelle, DURAND Denis, EVENO Patricia, MARCHAND Jean-Paul, PONÇON Anne, BONNET Dominique, JOSEPH Jean, BEULÉ Simone, DAVID Guy, BAUDELLOT Marc, HABEGGER Christine, POISSONNIER Philippe, ROYNEL Eric, RICHARD-DUHAMEL Stéphanie, DOKOUROFF Sonia, SAUTEUR Emmanuel, COMBEAU Cécile, CLAIREMBAULT Claire, AMELOT Thomas, DOROL Dalila, ESTAMPE Bruno, HAMARD Roland, MARCHAND Isabelle, CHARRIER Hélène, PICHARD Fabrice.

Excusée : ROUZET Sylvie, pouvoir à BONVIN Béatrice

Secrétaire de séance : PONÇON Anne



VU l'article L2311.5 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU l'instruction budgétaire et comptable M4,  
VU les résultats du compte administratif 2019 qui se présentent comme ci-après :  
CONSIDERANT l'examen de la présente délibération en commission des finances le 10 juin 2020  
Sur proposition de Monsieur Jacques GAY, Adjoint aux finances,

**REPRISE DES RESULTATS DE L'ANNEE 2019 ET AFFECTATION AU BUDGET PRIMITIF 2020**

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2019</b>	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Investissement	24 322.75 €	24 743.15 €	420.40 €
Fonctionnement	714 946.21 €	714 946.21 €	0 €

<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	Résultat cumulé Fin 2018	dont 1068 : part investissement	résultat de l'exercice	résultat 2019
Investissement	54 957.59 €	0 €	420.40 €	55 377.99 €
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €

**Restes à réaliser en investissement**

Dépenses	22 408.51 €
Recettes	0 €
<b>RESULTAT</b>	<b>22 408.51€</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

<b>VOTANTS :</b> 29	<b>POUR : 29</b>	<b>ABSTENTION(S) :</b>	<b>CONTRE :</b>
------------------------	------------------	------------------------	-----------------

**DECIDE** d'accepter la reprise définitive des résultats 2019 pour le budget des PRAIRIALES.



**2020-121**

**DECIDE** d'accepter la reprise définitive des résultats 2019 pour le budget des PRAIRIALES.

**PRECISE** que l'inscription et l'affectation au budget primitif 2020 des résultats de l'exercice 2019 des sections de fonctionnement et d'investissement sont comme suit :

AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT :

001 Excédent d'investissement

55 377.99 €

Fait et Délibéré à Epernon, le 22 juin 2020

Le Maire,

F. BELHOMME



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20200622-D2020\_06\_21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2020

Notification : 25/06/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.